Les hésitations linguistiques des écrivains occitans de la première moitié du XIXe siècle 1800-1850

Autor(en): **Salvat, Joseph**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **28 (1964)**

Heft 109-110

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES HÉSITATIONS LINGUISTIQUES DES ÉCRIVAINS OCCITANS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE 1800-1850

Je n'ai pas l'intention d'écrire ici une étude complète sur l'état de l'orthographe de la langue d'oc dans la première moitié du XIXe siècle. Cette étude constituerait un chapitre des plus abondants et des plus importants de l'histoire de la langue d'oc. Je veux montrer simplement, par des citations caractéristiques, comment l'orthographe de la langue d'oc préoccupe les poètes, les grammairiens et lexicologues de cette époque qui précéda immédiatement la rénovation provençale du Félibrige.

On sait que, d'une façon générale, après Pey de Garros, le poète gascon du XVIe siècle qui peut être appelé « le dernier des troubadours » ou « le premier des écrivains modernes », les écrivains de langue d'oc, ayant oublié, méconnaissant les troubadours, dont cependant ils écrivaient la langue, ne se posèrent aucune question sur l'opportunité de règles concernant leur façon d'écrire.

Ils écrivirent, simplement, comme ils prononçaient, tâchant de reproduire pour le mieux leur prononciation en utilisant l'orthographe des auteurs français qu'ils imitaient dans leurs genres poétiques. Ainsi firent Bellaud de La Bellaudière en Provence, Godolin à Toulouse, d'Astros en Gascogne, l'abbé Favre en Bas-Languedoc. Ainsi firent les écrivains postérieurs dans les différentes provinces : le père Amilia de Pamiers, l'abbé Peyrot du Rouergue, Gros de Marseille, l'abbé Foucaud de Limoges écrivirent sans la moindre préoccupation d'orthographe.

De ce triste état de la langue d'oc dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle on peut se rendre compte en lisant sous la plume de l'abbé de Sauvages, dans le *Discours préliminaire* de son *Dictionnaire languedocien-français*, publié en 1756 : « Quoiqu'on parle généralement le languedo-

cien [1], on ne l'écrit guère depuis bien du temps que pour quelques couplets de chanson, pour quelque autre pièce de poésie. Dans ces occasions chacun se fait une orthographe à sa fantaisie, et celle qu'on suit communément est une imitation de l'orthographe française ; cette orthographe est si incertaine, si différente de notre prononciation, et les mots pour l'ordinaire y sont si défigurés, qu'un Languedocien y méconnaît souvent sa propre langue et n'entend qu'en devinant la plupart des choses qu'il lit... Après avoir étudié les sons les plus difficiles de nos termes, nous avons pris le parti de les copier, si l'on peut s'exprimer ainsi, de mot à mot, et d'écrire le languedocien précisément comme nous le parlons. »

I

On trouve cependant, dès la fin du XVIIIe siècle, une certaine préoccupation dans l'usage de cette langue que des esprits curieux étudient. Des dictionnaires sont publiés en Provence, par Pellas en 1723, par Achard en 1785. L'œuvre de l'abbé de Sauvages est la plus importante et la plus caractéristique. Dans sa première édition (1756), il traite de la prononciation, même de la prosodie : il passe en revue les consonnes, les voyelles longues et brèves, l'accent circonflexe dont il fait lui-même dans son Dictionnaire un usage abusif.

Le ton dominant est donné par un livre original, *Les Gasconismes corrigés*, publié à Toulouse, en 1766, par le professeur Desgrouais [2]. Il s'agit là d'un inventaire des déformations de la langue française par le gascon, c'est-à-dire la langue d'oc en général. « On pourra lire ce livre, dit Desgrouais, comme on lit ces examens de conscience, ces listes de péchés qui sont dans les heures, et qu'on parcourt quand on se dispose à aller à confesse. »

Desgrouais eut des imitateurs. En 1810, l'ancien Directeur du Collège de Gap publiait dans cette ville, chez Allier (336 p., in-8°), un « Dictionnaire des expressions vicieuses et des fautes de prononciation les

1. Par le terme « languedocien », l'abbé de Sauvages désignait tous les dialectes de la langue d'oc, aussi bien le provençal que le gascon. En note (p. XXIII de l'édition de 1820, qui fut très répandue), l'abbé de Sauvages disait : « Nous avons souvent remarqué les efforts des auteurs pour rapprocher leur orthographe de leur prononciation... »

2. L'édition parue chez Douladoure, à Toulouse, en 1801 (an IX), a XXIV-442-10 pages in-16. Cette œuvre eut de nombreuses éditions, même en Provence (Marseille, Mossy, 1792).

plus communes dans les départements méridionaux » : l'ouvrage est recommandé comme nécessaire « aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, aux instituteurs et aux institutrices », et comme utile à « toutes les classes de la société ». En 1836, le comte Charles de Gabrielli faisait paraître, à Aix et Marseille, en un volume in-12 de 276 pages, un « Manuel du Provençal ou Les Provençalismes corrigés ».

Il s'agit, avant tout, de « dégasconniser », d'apprendre aux habitants du Midi à parler et à écrire correctement la langue de Paris... A cette œuvre se voueront les grammairiens, les lexicologues, les collecteurs de proverbes et d'expressions, et toutes les Académies de la terre occitane. On croit rêver [1] !

Une autre idée, cependant, commence à se faire jour. La langue, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, se conserve et se maintient, malgré l'invasion et la prépondérance progressives du français [2].

Il paraît à Montpellier, l'an VIII de la République (1799-1800), un volume, *Fables et contes en vers patois*, d'Auguste Tandon, « troubadour de Montpellier » [3]. Remarquons, au passage, cette appellation de « troubadour ». L'auteur et l'éditeur aussi, sans doute, ont lu probablement l'*Histoire littéraire des troubadours*, parue à Paris en 1774.

On n'a pas assez dit l'influence exercée par les trois petits volumes que publia, sous ce titre, l'abbé Millot d'après les manuscrits de l'érudit Sainte-Palaye. Si l'on n'était malheureusement plus capable de lire ces troubadours demeurés enfouis sous les archives et dans les chanson-

1. Émile Ripert, dans sa *Renaissance provençale* (p. 142-150), énumère les grammaires, lexiques, répertoires qui, principalement en Provence, paraissent dans la première moitié du XIXe siècle. Semblable travail a été fait par Jean Amade en ce qui concerne la Catalogne : *La Renaissance catalane* (p. 340-346); il s'agit ici du castillan qu'il faut apprendre aux populations occitanes d'outre-Pyrénées.

Cette aberration se prolongera dans le XIXe siècle. On imprime à Marseille (Camoin, 1826) une « Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale, ou Nouvelle méthode avec laquelle un Provençal qui sait lire peut, sans maître, apprendre en peu de temps à parler et à écrire correctement le français ». Chez Aubanel, en Avignon (1882) paraîtra le recueil « Versions provençales pour l'enseignement du français ». En 1894, Émile Boudon, instituteur public, publiera chez Boucheron, à Agen, un « Manuel élémentaire de linguistique pour l'enseignement du français par les idiomes locaux ».

2. Voir le livre d'Auguste Brun, *Introduction du français dans le midi de la France*, et aussi l'ouvrage de Jean Amade, *La Renaissance catalane* (p. 292 et sq.) pour ce qui concerne le castillan en Catalogne.

3. Montpellier, Renaud, in-8o, VIII-148 p.

niers[1], du moins s'intéressa-t-on à leur histoire et à leurs œuvres. Les esprits cultivés ne pouvaient pas ne pas porter de l'intérêt à leur langue, puisqu'il y avait de modernes troubadours. Le libraire-éditeur du « Troubadour de Montpellier » disait, à la fin de son *Avis préliminaire* : « Nous n'avons jamais perdu de vue que nous pourrions avoir pour lecteurs des personnes qui ne connaissent pas notre prononciation et qu'il falloit leur rendre le moins difficile, qu'il serait possible, la lecture de l'ouvrage que nous publions. C'est pour ces personnes, que nous avons placé en têtes ces réflexions grammaticales, que nous aurions pu étendre davantage ; mais on se convaincra aisément que, de quelque manière que nous eussions orthographié, pour caractériser la véritable prononciation, nous n'aurions pu la représenter fidèlement aux yeux de l'étranger. Il faut, pour bien parler notre patois, être né dans le pays... »

Il est intéressant de voir un éditeur — et, sur ce chapitre, le témoignage d'un éditeur est plus significatif que celui d'un auteur — s'appliquer ainsi à l'orthographe de la langue d'oc, avec l'intention d'apprendre à lire cette langue à des lecteurs étrangers au pays occitan. C'est bien la préoccupation qu'auront, après l'éditeur de Montpellier de l'an 1800, les réformateurs de l'orthographe occitane, soit au milieu, soit à la fin du XIXe siècle. Et cette préoccupation ira de pair chez les poètes de talent, avec celle de pouvoir être lus non seulement dans leur province d'origine, mais dans toutes les provinces occitanes.

L'influence du recueil de l'abbé Millot se voit, plus encore peut-être, dans un livre curieux intitulé *Le Troubadour*[2]. On connaît cet ouvrage par lequel son auteur, Fabre d'Olivet, originaire de Ganges, semblait vouloir renouveler la supercherie d'Ossian. Ce qui nous intéresse, à côté d'un amas d'indigestes inventions, à côté de quelques poèmes indiscutablement précieux, c'est le soin apporté par Fabre d'Olivet à inventorier sur les manuscrits la langue des troubadours, à en exposer la grammaire dans une longue dissertation, terminant le tout par un Vocabulaire qui semble un Dictionnaire de la langue du XVIIIe siècle continuant celle du

1. L'abbé Millot dit, à la page LXIX de son premier volume : « Il faudrait entendre leur idiome, et en connoître la prononciation pour bien raisonner sur le mécanisme, la mesure et l'harmonie de leurs vers : encore n'y auroit-il presque aucun lecteur que cet examen intéressât... »

2. *Le Troubadour*, poésies occitaniques du XIIIe siècle, traduites et publiées par Fabre d'Olivet, Paris, Valade, an XI, 1803, en deux volumes in-8o (LXVIII-224 p. ; 294 p.).

Moyen âge, et qui annonce le Dictionnaire d'Honnorat, lequel paraîtra cinquante ans plus tard.

Pour Fabre d'Olivet, la langue d'oc de son temps est la même que celle des troubadours : « Leur langage, dit-il (t. I, p. XIV), aujourd'hui abandonné à quelques paysans du midi de la France, et dont les habitants des plus petites villes des Cévennes rougiraient de faire usage [1]. » Il fait à l'abbé de Sauvages de violents reproches dans les Observations qui précèdent son Vocabulaire, et qui sont l'exposé de sa manière à lui : « Non seulement, on voit que M. l'abbé S. n'avait jamais lu les ouvrages des troubadours, mais qu'il n'avait même pas cherché à comparer entre eux les divers dialectes modernes qui auraient pu l'éclairer sur l'idiome ancien. Les infinitifs des verbes, leurs participes, les substantifs radicaux, sont pour lui la même chose ; il ne distingue rien, il ne classifie rien ; il change les voyelles ; il supprime les consonnes ; il bouleverse tout avec un ton d'assurance vraiment risible. Lorsqu'on se mêle de faire un Dictionnaire, on devrait cependant remonter aux sources, et consulter les auteurs qui ont écrit dans la langue que l'on veut faire connaître ; mais cela était trop difficile à M. l'abbé S., qui a jugé plus à propos de consulter quelques paysans ignorants, dont le patois informe est devenu sa règle, que de faire quelques efforts pour se procurer les écrits authentiques des poètes du XIIe et du XIIIe siècle [2], et chercher à les comprendre. »

Des poésies qu'il a composées lui-même et qu'il prétend transcrire des troubadours [3], Fabre d'Olivet dit avoir choisi la meilleure leçon, distinguant voyelles longues et brèves par les trois « accents » français. Comme l'éditeur-libraire du *Troubadour* de Montpellier, il a la prétention de faire lire sa langue aux non-initiés : « Je ne doute pas qu'avec ces secours, dit-il, les morceaux que je publie ne paraissent extrêmement faciles aux personnes qui connaissent le provençal moderne, ou qui ont

1. Cette même idée est soutenue et développée à plusieurs reprises par le polygraphe Mary-Lafon dans son *Tableau de la langue romano-provençale*, Paris, Maffre-Capin, 1842. Voir p. 116, 125 : « Depuis 1200 cette langue n'est pas sensiblement dégénérée. » On la trouve aussi exposée par Lafare-Alais, dans sa préface aux *Castagnados*, p. III.

2. L'abbé Millot ne donnait dans son ouvrage que la traduction française des œuvres des troubadours. On ne pouvait lire celles-ci que dans les manuscrits. Voir Lafare-Alais, Préface, p. XVII.

3. Le *Carya Magalonensis* de Moquin-Tandon, publié en 1836, ne sera qu'un pastiche de la langue même des troubadours.

quelque idée de l'italien ou de l'espagnol ; mais pour ne laisser rien à désirer à celles qui, n'ayant pas ces ressources, n'en seraient pas moins curieuses d'étudier le génie des troubadours dans leurs productions originales, je vais donner quelques règles pour en faciliter la lecture. »

Ces règles suivent. Inutile de dire qu'elles peuvent servir, sans doute pour la langue des troubadours, mais aussi pour la langue de 1803. « Très souvent, l'*r* des verbes à l'infinif, et le *t* des participes ne se font pas sentir, et on prononce également *anâ*, *anar* et *anat ; pati*, *patir* et *patit*, etc., etc. »

Voici quelques vers de *La Poudestad de Diû, sirventes rimat* (La Puissance divine, sirvente rimé).

Calo-tì, tu, trevaire de l'armàs
Aûristre, calo-tì : gimbles pas las aûriolas
Que creyssoun entour de moun maz ;
E tu, tout-rebalan la brousta é l'agrunàs,
Aigadina qu'amoun rigolas,
Menes pas-mai de brutz : hai bezoun de soulàs...

(Apaise-toi (*sic*), esprit errant sur les landes incultes ; souffle orageux, apaise-toi : cesse de courber les flexibles arbustes qui croissent autour de mon asile ; et toi, dont l'onde fangeuse, roulant avec fracas du haut de la colline, entraîne les débris du châtaignier et du prunier sauvage, rapide torrent, interromps ton murmure : j'ai besoin de repos... [1].)

En dehors de ses réelles qualités de poète, on peut dire de Fabre d'Olivet qu'il fut un initiateur, qu'il fut le premier précurseur des poètes occitans contemporains auxquels il montra la voie d'une « orthographe claire et rationnelle à base étymologique » [2].

Fabre d'Olivet se doutait-il, quand il écrivait, que deux Méridionaux, tous deux députés, respectivement d'Albi et de Brignoles, aux Assemblées révolutionnaires, copiaient, à la Bibliothèque royale, les authentiques poésies des troubadours ? L'écrivain cévenol, qui devait mourir à Paris en 1825, vécut assez pour lire le *Parnasse occitanien* de Rochegude, et les premiers volumes du *Choix des poésies originales des troubadours* de Raynouard : ces livres parurent en 1819, 1820, 1821.

Si l'œuvre de Fabre d'Olivet n'avait pas éveillé beaucoup d'échos [3], la

1. *Le Troubadour*, I, p. 154.
2. Donnadieu, *Les Précurseurs des Félibres*, Paris, Quantin, 1888, p. 50.
3. Raynouard la signala seulement dans le *Journal des Savants* de juillet 1824.

publication des poésies des troubadours par les deux anciens députés d'Occitanie (Languedoc et Provence) eut un grand retentissement. C'était une révélation. Ainsi donc, cette langue toujours parlée dans les pays occitans, cette langue dans laquelle ne cessaient de rimer quelques esprits cultivés, avait jadis été la langue d'une multitude de grands poètes, et avait servi à écrire de nombreux chefs-d'œuvre. Et c'était vraiment la même langue, réfugiée « chez les bergers et les travailleurs des champs » (Mistral).

Mais alors la question se pose nécessairement : comment faut-il écrire cette langue retrouvée, ressuscitée avec ses lettres de noblesse ?

II

En attendant, tous ceux qui, vraiment, s'intéressent à la langue d'oc et apprécient sa dignité, regrettent l'anarchie et la fantaisie qui sont devenues règle générale chez les poètes, lesquels ont établi leur écriture d'après les principes français.

Voici ce qu'écrit un éditeur des œuvres de l'abbé Favre en 1818 : « Si les premiers éditeurs d'œuvres patoises avaient basé leur orthographe sur de bons principes, leurs éditions auroient pu nous servir de modèle ; mais ils l'ont basée sur l'orthographe française, et les défauts de celle-ci ont passé dans la leur [1]. »

L'éditeur des *Poésies biterroises* écrit en 1842 : « L'orthographe de notre langue vulgaire n'a rien de fixe : elle varie suivant les localités, et d'ordinaire d'après la prononciation qui y est en usage ; elle n'est pas toujours identique dans les écrivains d'une ville, ni parfois dans les œuvres d'un même écrivain... Chacun s'est fait, à défaut de règles reconnues, une orthographe à sa fantaisie ; l'un imite l'orthographe française, si différente sous certains rapports de celle propre au patois; l'autre prodigue une accentuation qui, lors même qu'elle n'est pas vicieuse, a l'inconvénient de tellement charger les mots que l'œil se fatigue, et que l'esprit est plus occupé des signes et des consonnances que du sens de ce qu'on lit [2]. »

En 1844, un Censeur des Études au Collège royal de Versailles publie une copieuse et intéressante anthologie des poésies des provinces méri-

1. *Recul d'Uvras patoizas dé Mu Favre, priou-curat dé Cellanova.* Mounpéyé, Tournel, 1818. L'éditeur n'a pas paginé sa déclaration.

2. *Poésios biterouésos ães XVII*e *e XVIII*e *siècles, coumpousados per diverses autous.* Béziers, Millet, 1842 (in-8°, 174 p.). Voir p. 17.

dionales, dont il ne donne d'ailleurs que la traduction française [1]. Ce sont les étonnants succès de Jasmin à Paris, dont il a été le témoin, qui ont décidé ce fonctionnaire intelligent à composer cette précieuse anthologie.

Dans son Discours d'introduction, il étudie les origines, le développement de la langue d'oc. Il en prédit la mort, pour de multiples raisons : instruction primaire en français, abandon de la langue par les classes sociales élevées, loi du recrutement, facilités des voyages et des échanges. Une autre cause de la décadence est dans la langue elle-même : « Ce sont les dialectes qui se fractionnent et se subdivisent à l'infini. Chaque province, chaque ville a le sien... La prononciation est plus variable encore... L'orthographe diffère également partout. Point de règles fixes ; chacun l'écrit comme il veut. Ici, par exemple, « aimée », *aimado*, s'écrit avec un *o*; là, avec un *a*... Le caprice est la seule règle que l'on suit. » Et le bon M. Cabrié, pour excuser les gallicismes de Jasmin, de constater la francisation de la langue d'oc : « Toutefois, ajoute-t-il, je suis loin de prétendre que, malgré ces changements, cette langue ne soit pas la langue du XIIe siècle ; c'est bien la même origine, le même génie, le même mécanisme... »

Et cela explique et légitime le titre du volume : *Le Troubadour moderne*.

Cette anarchie, cette fantaisie, Honnorat les dénoncera violemment, en 1840, non seulement chez les écrivains de langue d'oc, poètes, ou conteurs, mais aussi chez les érudits, ou prétendus érudits : « Ignorant, ou feignant d'ignorer qu'il existât à l'égard de notre langue des règles d'orthographe et de syntaxe, nos écrivains modernes l'ont écrite chacun à leur fantaisie, de sorte qu'il n'est pas rare de trouver dans leurs ouvrages les mêmes mots écrits avec des lettres toutes différentes, inconvénient que les troubadours n'ont pas toujours évité. Cette anarchie orthographique, qui rend la plupart de nos auteurs inintelligibles, se fait remarquer d'une manière encore plus déplorable dans les ouvrages qui traitent *ex professo* de la langue tels que les vocabulaires, les dictionnaires, et les grammaires [2]. »

Il est intéressant de constater l'anarchie qui règne dans les rééditions des anciens poètes : pour Godolin, l'édition de 1811 change « malheur »

1. *Le Troubadour moderne*, ou poésies populaires de nos provinces méridionales, traduites en français, précédées d'un Discours sur la langue et la littérature provençales, par M. Cabrié. Paris, d'Amyot, 1844 (in-8o, LVI-320 p.).

2. Projet d'un *Dictionnaire français-provençal*. Digne, Repos, 1840, p. 20.

en *malhur*, « tailh » en *tail*; celle de 1831 met ou ne met pas l'accent aigu sur l'*e* fermé : *Jantis pastourelets, qué lé plazé*... Pour l'abbé Favre, une édition de 1849 porte *vieya Nimpha*, tandis qu'on lit *vièïa Nympha* dans l'édition de 1839, cependant *courrijada... pèr un troubadour d'aquéste tén*, et *vieilla Nymfa* dans l'édition de 1818. Beaucoup d'écrivains et d'érudits se complaisent dans cette coupable facilité, tel cet abbé Gary, chanoine honoraire du pays castrais, qui écrit, dans les Observations précédant son Lexique : « J'ai fait en sorte d'écrire tous les mots patois comme nous les prononçons » [1]. Il en est qui font effort pour échapper à cette anarchie linguistique, pour rechercher, parfois en tâtonnant, une certaine unité. A côté de Fabre d'Olivet, dont l'exemple ne fut malheureusement pas suivi [2], mentionnons, à l'est des terres occitanes, le poète-éditeur Vignancour, qui, sans vaine prétention, mais avec beaucoup de savoir-faire dans son volume de *Poésies béarnaises*, paru en 1827, unifie l'orthographe des poètes pyrénéens dont il publie les œuvres, résumant, en quelques pages très sensées, « De l'idiome béarnais », la grammaire béarnaise, n'oubliant pas la prononciation des voyelles, parlant des accents, du tréma, de la lettre *h* mouillant l'*l*, etc. [3]. Ainsi, les éditeurs de Lafare-Alais traiteront longuement de l'accentuation, de l'élision, etc. [4].

III

Au total, on peut dire que, sur tout l'ensemble des terres occitanes, sans en excepter la Catalogne, poètes, grammairiens, lexicologues, en viennent à se rallier à l'une des deux méthodes en présence : ou bien se conformer à l'usage et à la prononciation de son pays, avec une orthographe phonétique imitée de l'orthographe française sur les points communs à la prononciation dans les deux langues, ou bien se préoccuper de restituer à la langue d'oc, au moins pour une part, ses caractères étymologiques.

1. *Dictionnaire patois-français* à l'usage du département du Tarn. Castres, Pujol, 1845 (in-12, 396 p.).

2. « Son orthographe marque un progrès véritable sur les usages de son temps, et aurait pu, en partie du moins, servir de modèle au nôtre. » Donnadieu, *Les Précurseurs des Félibres*, p. 50.

3. La deuxième édition, parue à Pau en juillet 1852, comprend XX-366 p. in-8°. Lespy, qui publiera en 1858 sa *Grammaire béarnaise*, insistera (p. XIX, 19, 54, 58) sur la nécessité de recourir à la méthode étymologique pour l'écriture du béarnais.

4. *Las Castagnados*, 1851. « Avis », p. XXIX-XLII.

On trouve ces deux courants, ces deux méthodes plus ou moins conscientes, aussi bien chez les théoriciens que chez les poètes. Il arrive même que certains de ces poètes se font aussi théoriciens, pour légitimer leur façon d'écrire, dans des Introductions ou des Préfaces à leurs poèmes.

Si nous examinons d'abord les purs théoriciens, auteurs de dictionnaires et de grammaires, nous trouvons l'auteur d'un *Dictionnaire provençal-français*, qui signe J.-T. Avril, dont le livre est imprimé à Apt en 1839, et représente la tendance phonétique [1]. Avril ne cache pas qu'il poursuit dans son œuvre un dessein scientifique ; son lexique est plus spécialement relatif au parler d'Apt, c'est-à-dire de la vallée du Rhône, car Apt n'est pas loin d'Avignon ; cependant, dit l'auteur, « il n'a pas l'inconvénient d'abonder plus dans les termes d'une région que dans ceux d'une autre, et chaque département de la Provence y trouvera son langage sans exclusion ni préférence ». Sans doute, Avril conserve les lettres inutiles, comme l'*h* de *herbo*, par imitation du français, et, comme en français, il écrit l'*s* des pluriels. En revanche, il écrit sans *r* les infinitifs, « inaugurant par là un essai d'orthographe phonétique, qui deviendra par la suite si fécond » [2]. Il écrit aussi, d'une façon phonétique très vulgaire, *traouca*, *tourteou*.

Presque aussitôt après, en 1841, Étienne Garcin rééditait le *Nouveau Dictionnaire provençal-français*. Celui-ci avait d'abord paru à Marseille en 1823 [3] : il comprenait une Grammaire provençale-française en 56 pages, ainsi qu'un recueil de proverbes et de maximes en provençal. La deuxième édition parut à Draguignan [4]. La tendance de Garcin est à l'étymologie. Il écrira *tourteou*, sans doute, et aussi *changeaire*, mais les infinitifs garderont chez lui l'*r* étymologique, nécessaire pour l'intelligence de la langue. On pourra lire, dans son Dictionnaire, *lavadou*, *lebraou*, *groulié*, *grouman*, *traoucar*, *abeissar*, *affourtir* ; *Leis paraoulos longos fan leis jours courts*, *taou penso dounar que prend*.

Garcin rivalisait avec Avril quant au nombre des termes de leurs dictionnaires. Ils devaient être singulièrement dépassés par Honnorat qui,

1. Ce volume de 482 pages in-8° fut suivi, en 1840, d'un *Vocabulaire français-provençal* de 154 pages.

2. Émilie Ripert. *La Renaissance provençale*, p. 150.

3. Marseille, veuve Roche, octobre 1823 (386 pages in-8°).

4. Marseille et Draguignan représentent la Basse-Provence, la Provence maritime, qui s'opposera toujours à la Provence rhodanienne.

dès 1840, annonçait, dans son Projet de Dictionnaire, que celui-ci contiendrait plus de 70 000 mots. « La collection d'un aussi grand nombre de mots, que j'ai trouvés écrits de toutes les manières possibles, écrit Honnorat, était déjà un grand pas, mais il fallait en fixer l'orthographe, et cette tâche est difficile à remplir aujourd'hui que le mauvais usage a introduit de mauvaises habitudes » (p. 25).

Honnorat voulait tout d'abord faire le dictionnaire de la langue des quatre départements de l'ancienne Provence : Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse. Mais il s'aperçut vite que la langue d'oc était au fond la même dans tout le midi de la France. A lui se présentaient trois manières de faire le dictionnaire :

1° « composer celui de la langue telle qu'elle a existé autrefois, quand elle était dominante : c'est ce qu'avait entrepris Raynouard ;

2° « ou bien celui de la langue telle qu'elle existe aujourd'hui, mais alors on ne peut plus faire un dictionnaire général, on ne peut exécuter que celui d'un dialecte particulier, la langue variant dans chaque localité ;

3° « ou bien, enfin, celui de la langue telle qu'elle doit être, en comprenant tous les dialectes, mais en n'admettant, comme mot fondamental, que celui qui dérive le plus directement de la langue mère ; c'est le parti que j'ai pris. »

Il est évident que le dictionnaire, et donc le vocabulaire, seront basés sur l'étymologie ; alors éclatera à tous les yeux l'unité de la langue d'oc à travers tous ses dialectes ; et cette langue sera haussée au rang des autres langes classiques les plus illustres. C'est à l'étymologie qu'il faudra recourir aussi pour l'orthographe. Il sera nécessaire de rétablir les consonnes finales : *r* de l'infinitif, *t* du participe passé, *s* du pluriel, etc., que la plupart des poètes contemporains ont supprimées sous le vain prétexte qu'elles ne se prononcent pas, « confondant ainsi les infinitifs et les participes, le singulier et le pluriel ». Honnorat rétablit l'*a* atone final, cet *a* qui est « la lettre favorite de la langue d'oc ». Il voudrait aussi rétablir la lettre *o* pour le son « ou », mais il n'ose le faire, « pour ne pas trop heurter de front les usages reçus ». Il étudie également le cas des consonnes doubles. « Écrivez comme il faut, dit-il enfin, et prononcez comme vous voudrez, ou du moins selon votre dialecte » (p. 51).

Le *Dictionnaire provençal-français* d'Honnorat devait paraître en trois gros volumes, de 1846 à 1847, le troisième volume étant complété par un *Vocabulaire franco-provençal*. C'était une œuvre considérable. Dans *La*

Gazette du Bas-Languedoc du 8 avril 1847, Joseph Roumanille qui, cette même année, publiait ses *Margarideto*, la présentait au public et en faisait un grand éloge. Elle devait dominer, de toute sa masse puissante, toutes les réformes entreprises, dans la deuxième moitié du xxe siècle, pour rendre à la langue d'oc sa noblesse et sa beauté. Son influence ne devait pleinement s'exercer que plus tard, et les poètes qui font l'objet de mon étude ne pouvaient en sentir les effets.

IV

Je n'ai certes pas la prétention de dresser le répertoire complet des poètes, qui foisonnèrent, de 1800 à 1850, sur toutes les terres occitanes. Et, d'abord, je laisse de côté les deux génies qui auraient pu apporter leurs soins à établir sur des bases raisonnées la langue dans laquelle ils écrivaient des chefs-d'œuvre, mais qui, systématiquement, s'obstinaient à employer un vocabulaire exclusivement local ou entaché de gallicismes et une orthographe purement phonétique. Je veux parler de Jasmin et de Gélu.

Jasmin, le poète-perruquier d'Agen (1799-1864), commença d'écrire et de publier vers 1822-1825. Il se croyait, il voulait être « le dernier des troubadours ». Voici le début de sa célèbre réponse au député Dumont, en 1827 :

A Moussu Sylbén Dumoun, députat, qu'aprèts abé bantat nostro lengo patouèzo la coundannabo à mort.

Moussu,
Lou pu grand pèssomen qué truqué l'homme, aci,
Acos quand nostro may, bièillo, feblo, defèyto,
S'arremozo touto, et s'allièyto,
Coundannado pel médéci.
De soun triste cabés que jamay l'on nou quito,
L'èl sur soun èl et la ma dins sa ma,
Poudèn-bé, per un jour, rebiscoula sa bito,
Mais hélas ! anèy biou per s'escanti douma [1]...

(A Monsieur Sylvain Dumont, député, qui, après avoir vanté notre langue patoise, la condamnait à mort. Monsieur, le plus grand chagrin

1. Agen, Noubel, 1837 (12-IV p. in-8°).

qui puisse accabler l'homme, ici-bas, c'est quand notre mère vieille, faible, épuisée, se ramasse toute, et s'alite, condamnée par le médecin. Sur son triste chevet que l'on ne quitte jamais, l'œil sur son œil, la main dans sa main, nous pouvons bien, pour un jour, faire renaître sa vie, mais hélas ! elle vit ce soir pour s'éteindre demain...)

A l'autre extrémité des pays d'oc, Victor Gélu, de Marseille (1806-1885), qui commença d'écrire et de publier vers 1838-1840, ne voulait entendre parler ni d'Académie ni de grammaire ; il se moquait de toute règle, demeurant « féroce et canaille avec une superbe violence » [1] jusque dans la langue de ses chansons. De cette langue il disait, en 1840 : « L'idiome provençal se meurt ; au train dont va le siècle, avant trente ans, cette langue sera aussi difficile à expliquer que la langue des hiéroglyphes pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population marseillaise. » Alors, pourquoi perdre son temps à réformer, à épurer cette langue mourante ? Toute tentative d'unification orthographique est inutile et vaine. Aussi, les héros de Gélu écrivent-ils comme ils parlent. Pourquoi écriraient-ils des lettres qu'ils ne prononcent pas ?

Et voici les premiers vers de la chanson *Fénian é Grouman* du grand réaliste marseillais :

Touei leis soir ma bousso dé mairé
Mi renourié : sies un voourien !
Aimes mangea bouen, voues ren fairé ;
Un jou feniras maou, Guïen !
Lou feniantugi,
Lou groumandugi,
An dé toun ten désavia leis jouven !
Mairé, li dieou,
Pa tan bedeou,
Per v'escouta, dé mi léva la peou !...

octobre 1838 [2].

(Tous les soirs ma mère stupide me grondait : tu es un vaurien ! Tu aimes bien manger, tu ne veux rien faire ; un jour tu finiras mal, Guillaume ! La paresse, la gourmandise ont toujours dévoyé les jeunes gens ! Mère, lui répondais-je, pas si bête, pour vous écouter, de me tuer au travail !)

1. Ripert, *La Renaissance provençale*, p. 297.
2. *Chansons provençales et françaises*. Marseille, Senès, 1840, p. 29.

Ainsi Jasmin sans le rechercher, Gélu bien sciemment au contraire, arrivaient au même résultat, à une orthographe exclusivement phonétique.

Pour l'ensemble des poètes, et aussi des prosateurs — car il y a de nombreux traducteurs des textes sacrés — souvent de peu de valeur littéraire, mais toujours témoins authentiques de l'état de la langue, le travail offre de réelles difficultés, malgré l'aide apportée par quelques bibliographes du temps, incomplets et cependant toujours de grand secours [1]. Il faudrait consulter, non seulement les éditions originales mais aussi les éditions postérieures, car il y a eu parfois, chez certains, comme Désanat de Tarascon, évolution, dans un sens ou dans l'autre, de la manière d'écrire. Il faudrait connaître, pour chacun de ces écrivains, le lieu d'origine, le lieu ou les lieux où il a écrit, et encore l'éditeur qui parfois, comme pour Pélabon de Toulon, est loin du pays où il vit lui-même. Il faudrait, plus encore, connaître, et c'est le point le plus délicat, leur prononciation.

Grâce à la cinquantaine de documents valables : livres, recueils, brochures, manuscrits de ma bibliothèque personnelle, intéressant surtout la Provence et le Languedoc, j'ai pu établir un classement approximatif que je résume ainsi : les poètes languedociens, gascons, limousins, voire auvergnats, sont à peu près exclusivement des poètes du terroir, bornés à leur dialecte local, et utilisant une orthographe phonétique. Je puis en dire autant des poètes catalans, avec cette réserve que la langue catalane s'étant maintenue très classique jusqu'au XVIe siècle, et l'emprise castillane ne pouvant pas se comparer à l'emprise française, elle est demeurée écrite, conservant mieux son vocabulaire et sa graphie. Chez les poètes provençaux au contraire, on sent de vigoureux indices du renouveau, et des mouvements divergents se font jour. Il y a une tendance phonétique, et aussi une tendance étymologique, celle-ci plus abondante que celle-là, mais représentant une qualité inférieure.

Chacune de ces deux tendances a trouvé un écrivain de classe qui a voulu être aussi un théoricien. Autour du premier on peut grouper les poètes riverains du Rhône, d'Avignon, Apt, Arles, Tarascon, Beaucaire. Autour du deuxième s'assembleraient plutôt, d'une façon générale, les

1. *Notices et Extraits de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France, Variétés bibliographiques* [Gustave Brunet]. Paris, Leleux, 1840 (X-188 p. in-8°). *Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois*, par Pierquin de Gembloux. Paris-Berlin, 1841 (XI-340 p. in-8°).

poètes de Marseille, Aix, Toulon, Draguignan. Le premier est Jacinte Morel, d'Avignon; le deuxième s'appelle Diouloufet; il est d'Aix. Tous deux sont des lettrés distingués, des bourgeois, — ceci est important pour une époque où abondent les poètes-ouvriers — et, par ailleurs, des poètes de valeur. Le nombre et la qualité des souscripteurs au poème des *Magnans* de Diouloufet et au *Galoubé* de Morel prouvent l'estime dans laquelle étaient tenus ces deux poètes lettrés, à Aix et Avignon.

Jacinte Morel, né en Avignon en 1756, savant et distingué doctrinaire, successivement professeur aux collèges de Toulouse et d'Aix avant la Révolution, puis, après la tourmente au cours de laquelle il sacrifia aux idées nouvelles et dut se cacher pour fuir les dangers que lui faisait courir son « girondinisme » désormais poursuivi, professeur de belles-lettres au collège d'Avignon, et directeur de l'Athénée de cette ville, publia des poésies françaises. En 1828, un an avant sa mort, il fit paraître un curieux recueil de poésies provençales, *Lou Galoubé*, comprenant des fables, des odes anacréontiques, des stances et des romances à la Florian [1].

C'était un lettré délicat. Et cela explique les hésitations qu'il eut devant l'orthographe de ses productions provençales. Il les exprimait dans un Discours préliminaire où l'on peut lire : « Quant à l'orthographe, comme la langue est restée imparfaite, sans régulateur et sans lois, l'arbitraire s'y est nécessairement introduit. Écrire comme on prononce m'a paru le meilleur système d'orthographe. J'excepte de cette règle les termes techniques dans lesquels certaines lettres, quoique inutiles, servent pourtant à marquer la dérivation. — Je dois justifier ici un système d'orthographe qui, sans cette précaution, pourrait me faire accuser d'inconséquence. Je m'explique : quand l'élision n'a pas lieu entre l'*e* muet final d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant, j'ajoute *ou* à cet *e* muet : *la Françou*, *la fluttou*, *la perlou*... Mais quand l'élision a lieu, on doit, ce me semble, écrire : *France*, *flutte*, *perle*, parce que, cette dernière syllabe venant à se perdre dans la première du mot suivant, la raison tirée de la différence d'articulation n'existe pas. C'est alors rendre service au goût et aux yeux que de supprimer la désinence *ou* [2]. — Pour ce qui est de la versification, je me suis permis une licence que ne prennent pas

1. *Lou Galoubé de Jacintou Morel*. Avignon, Bonnet, 1828.
2. Cette distinction subtile lui faisait écrire :

Dins soun ambitiouse òudaçou...

les poètes français dont les modernes troubadours ont adopté le code : je fais rimer sans scrupules le singulier avec le pluriel par la raison que l'observance de cette loi ne présente que des entraves inutiles, et que dans notre patois on ne fait presque jamais sonner la consonne caractéristique du pluriel, ce qui l'a fait supprimer avec raison. »

Ainsi, on voit un poète lettré du parler avignonnais supprimer, pour raison d'ordre phonétique, l'*s* des pluriels, et, pour une même raison, adopter une finale féminine *ou*, la même que l'on trouve chez les poètes d'Arles (Coye, *Œuvres complètes*, 1829) et de Tarascon (Désanat, *Lou Troubadour natiounau*, 1831).

Voici les deux premiers couplets de son poème au rossignol :

Ou Roussignoou
Bel ousséou, ma voix té saludou ;
Gloire à toun rétour benfésen !
Chascun té déou la benvengudou,
Car siés lou courrié dôu printem.

Sé cantés dessus la verdurou,
Tout, per t'ôuzi, béou soun halen ;
Dé l'orchestrou de la naturou
Tu siés lou prémié musicien [1]...

(Au Rossignol. — Bel oiseau, ma voix te salue ; gloire à ton retour bienfaisant ! Chacun te doit la bienvenue, car tu es le messager du printemps. — Si tu chantes sur la verdure, tout, pour t'entendre, retient son haleine ; de l'orchestre de la nature tu es le premier musicien.)

On voit, en revanche, à la même époque, un autre poète lettré, Diouloufet, sous-bibliothécaire d'Aix, membre des Académies d'Aix et de

1. On lira avec intérêt ces mêmes strophes arrangées par Mistral.

Au Roussignou
Bèl aucèu, ma voues te saludo :
A tu bonjour e bon toustèms !
Chascun te dèu la benvengudo,
Car sies lou courrié dóu printèms.

De l'ourquèstro de la naturo
O musicaire proumieren,
Se cantes souto la verduro,
Tout, per t'ausi, béu soun alen...

(*Lou Galoubet de Jacinte Morel.* Avignon, Roumanille, 1862, p. 27.)

Marseille, s'orienter dans un autre sens pour la rédaction de ses œuvres provençales.

Déjà, en tête de son poème didactique *Leis Magnans* (Les Vers à soie) Aix, 1819, il disait : « La langue provençale n'emploie point l'*e muet* ; elle le figure toujours par un *o* à la fin des mots ; ainsi, le lecteur prononcera tous les *e* comme l'*é fermé* du français, à l'exception de ceux qui seront désignés *ouverts* par l'accent grave. La diphtongue *au* doit se prononcer *aou*, et la diphtongue *ai*, *ahi*, et non *é fermé*, comme dans le français. » Dix ans plus tard, Diouloufet publiait un gros volume de poèmes de plus de 400 pages. Les Épîtres adressées par lui montrent la variété de ses relations et le sérieux de sa culture : Raynouard, Lamennais, Truchet d'Arles, Ranchet de Nice, des évêques, des prélats, des chevaliers et des lettrés. On ne s'étonne pas de lire au début de son recueil [1], des « Observations préliminaires » de grand intérêt sur les origines et les caractères de la langue romane ; il y compare la langue provençale de son temps avec la langue des troubadours, l'italien, le portugais ; il fait l'éloge de cette langue, en dit les éminentes qualités ; il reprend à son compte les théories de Raynouard, le grand éditeur des troubadours, pour qui il a une admiration sans réserves ; et il termine par des « Observations particulières sur l'orthographe et la prononciation de la langue provençale » qui seraient à reproduire intégralement. En voici quelques extraits.

« Quoique l'orthographe de la langue provençale ne soit plus fixée aujourd'hui comme elle l'était du temps des troubadours, on doit néanmoins observer en l'écrivant les règles usuelles de la grammaire, en ce qui concerne les personnes et les temps des verbes, le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel. Pour ce qui est de l'orthographe propre de chaque mot... on doit se rapprocher autant qu'on le peut de l'étymologie latine. » Diouloufet explique ainsi le *t* final de *libertat*, l'*m* de *fasem* (nous faisons), le *t* de *fouguet* (il fut), le *t* final des adverbes, des participes présents, etc. ...« On doit observer que le provençal n'emploie pas l'*e* muet, et le figure toujours à la fin des mots par *a* ou par *o*, de même que l'italien ; de sorte qu'on doit prononcer tous les *e* non accentuées comme l'*e* fermé du français ou les *e* du latin... Quelques personnes, voulant prouver que le provençal est rude et grossier, affectent d'appuyer en le lisant sur les *o* finals et de faire sentir les *r* des infinitifs ; mais je crois que l'on

1. *Fablos, Contes, Epitros e autros Pouesios prouvençalos*, per Diouloufet. A-z-Ai, enco de Gaidibert, 1829.

pourrait faire la même niche au français, ainsi qu'aux autres langues, en affectant d'en prononcer toutes les lettres... »

Diouloufet préparait un « Dictionnaire provençal et français étymologique » qui devait accompagner ses poésies. Mais, l'impression de ce Dictionnaire étant ajournée à cause de l'importance du travail, il se décida à le faire paraître en partie dans les Notes accompagnant les pièces.

Voici le début de son *Epitro à M. Raynouard.*

Au noum deis prouvençaux, àmis deis troubadours,
Noustreis premiers mignots deis musos, deis amours,
Hui, m'arrisqui, Rayuouard, d'ouffrir une feble oumagi,
De pouerge un gran d'encens à l'immourtel oubragi [1],
Qu'as fa per enaussar la glori doou pays
Qu'as long-tems habita, que dins lou brès t'a vis...

(Épître à M. Raynouard. — Au nom des Provençaux, amis des troubadours, nos premiers favoris des muses, des amours, je m'enhardis aujourd'hui, Raynouard, à offrir un faible hommage, un grain d'encens à l'ouvrage immortel que tu as bâti pour exalter la gloire du pays, ce pays que tu as longtemps habité, qui t'a vu au berceau.)

A côté de ces deux poètes théoriciens qui représentent les deux formules, les deux tendances phonétique et étymologique, je crois intéressant de signaler deux éditeurs dont l'un ne sait que donner raison aux deux partis, dont l'autre regrette de ne pouvoir concilier les adversaires.

Le premier, c'est l'éditeur, à Montpellier, d'Auguste Tandon « le troubadour », en 1800. Il dit : « Nous nous sommes rapprochés, autant qu'il a été possible, de la prononciation patoise, telle qu'elle est le plus généralement suivie parmi nous, et nous nous sommes abstenus de dénaturer ou même de déguiser la racine des mots. Les personnes exercées dans cette partie savent l'inconvénient qu'il y auroit à vouloir écrire comme on prononce : une telle orthographe ne pourroit que fatiguer le lecteur et lui faire perdre de vue la signification d'un grand nombre de termes » [2].

Le deuxième, c'est l'éditeur d'Arles qui, en 1829, publie les œuvres de J.-B. Coye, poète de Mouriès près d'Arles. Il écrit : « La haute Provence a des expressions, et une façon de prononcer qui nous sont extraordi-

1. Il s'agit du *Choix des poésies originales des troubadours*, voir p. 4.

2. *Fables et Contes en vers patois*, d'Auguste Tandon. Montpellier, Renaud, an VIII de la République (1799-1800).

naires. Aix et Marseille qui ne parlent (ou peu s'en faut) qu'un même langage, ont des termes si opposés aux nôtres, et un accent si différent, que nous aurions quelquefois de la peine à nous entendre. J'aurais bien voulu pouvoir concilier tant de différentes façons de parler, mais, outre que je ne connaissais que la nôtre, il était naturel de m'attacher à plaire à à la ville où je me suis nourri, et que je garde comme ma véritable patrie [1]. »

Avant le milieu du XIXe siècle, les écrivains de langue d'oc pullulent. On peut s'en rendre compte en parcourant les journaux et les revues de l'époque.

La presse de Paris et celle de Madrid arrivent en retard dans nos pays, où s'impriment des publications régionales en français ou en castillan; elles se contentent d'accueillir poèmes et contes en catalan, en provençal, en languedocien.

Un souffle de renouveau, cependant, se fait sentir de plus en plus violent, et on voit surgir des essais d'organisation, surtout en Catalogne et en Provence. Dans les autres provinces occitanes, il peut y avoir des talents, même des génies poétiques tels que Jasmin; il y manque toutefois des coryphées qui sonnent le réveil et groupent les bonnes volontés. L'Académie des Jeux floraux elle-même ne prête qu'une oreille timide aux chants de la muse d'oc.

En Catalogne, dès 1840, paraît un journal politique en langue catalane, *Lo Pare Arcàngel*; en 1843, on publie *Lo Verdader Català*, qui se voue à restaurer la langue catalane, à en exalter les mérites et les beautés.

En Provence, à Marseille, où règne alors la Muse populaire de Bellot, c'est un vrai déchaînement, provoqué par la fougue d'un écrivain tarasconnais, Joseph Désanat, installé à Marseille. Après avoir fait inutilement des avances à Bellot, il fonde un journal populaire, entièrement rédigé en provençal, ayant pour titre *Lou Bouil-abaïsso*, qui, débutant le 29 janvier 1841, durera jusqu'au 26 août 1842. Le contenu correspond au titre : c'est une sorte de vide-poche, de pêle-mêle, un plat où entrent toutes sortes de poissons poétiques. On peut compter là au moins cinquante rimeurs, la plupart de Provence, quelques-uns des autres provinces, Azaïs de Béziers, Daveau de Carcassonne, Jasmin d'Agen.

Piqué au vif, Bellot fonde alors, avec Louis Méry, un autre journal,

1. *Œuvres complètes de J.-B. Coye en vers provençaux*. Arles, Mesnier, 1829. J.-B. Coye, de Mouriès (1711-1777) écrivait au XVIIIe siècle.

bilingue celui-ci, *Lou Tambourinaire et le Ménestrel*, qui dure du 20 mars 1841 au 30 novembre de la même année. On y trouve quelque vingt-cinq signatures, dont la moitié figurent dans le journal de Désanat.

Un groupe s'y fait remarquer, autour de C.-H. Dupuy, qui, à Nyons où il est chef d'institution, a fondé une sorte d'école ; il y a Camille Reybaud, et le jeune Roumanille dont le premier poème paraît le 7 août 1841.

Ce groupe se retrouvera complet, et grossi, dans la deuxième série du *Boui-abaïsso*, que Désanat commencera le 1er janvier 1844 et qu'il conduira jusqu'au 28 mars 1846. Environ vingt-cinq noms de collaborateurs de la première série ne se trouvent plus dans la deuxième, mais il y a quarante-six noms nouveaux.

C'est une cohorte impressionnante de quatre-vingt quinze poètes de tout le midi de la France, écrivant, sans recherche et sans prétention, écrivant tout de même, et portant un vivant témoignage en faveur du provençal et des autres dialectes d'Occitanie.

Au contraire de ce qui se passe en Catalogne, dans tous ces journaux il n'est pas question d'épuration linguistique, ni d'amélioration graphique.

Chacun écrit à sa guise, comme il sait, comme il peut. Les deux grandes idées que nous avons constatées autour de Jacinte Morel et de Diouloufet se retrouvent, inconsciemment étalées, dans les colonnes de ces journaux. Avignon, Saint-Rémy, Carpentras représentent l'école phonétique, tandis que Marseille, Toulon, Aix et Draguignan représentent plutôt l'école étymologique.

Le talent est plutôt du côté de ceux qui, avec Gélu et Bellot, demeurent fidèles à l'écriture phonétique. Mais ces deux écoles obéissent l'une et l'autre à un empirisme déconcertant, fait d'hésitations et de contradictions, même sous la plume des mieux doués et des mieux intentionnés comme Roumanille.

Que n'y a-t-il pas de possible cependant, avec ces incomparables ressources ? Quatre ans encore, et, en 1850, juste au milieu du siècle, un autre assembleur sonnera le rappel, avec la même foi, le même enthousiasme, mais avec plus de goût et de talent : ce sera Roumanille qui utilisera le journal *La Commune*, d'Avignon, pour grouper les énergies et les inspirations. L'aboutissement sera, en 1852, le volume des *Prouvençalo*, où la signature de Mistral portera une garantie efficace : celle du génie.

Joseph SALVAT.